

Une page d'archive...

page n° 42 du 9 juin 2021



La création des deux conservatoires de musique de Saint-Germain-en-Laye

L'année 2021 marque le centenaire de la mort de Camille Saint-Saëns dont le nom fut choisi pour l'une des deux écoles de musique fondées entre décembre 1919 et février 1920 à Saint-Germain-en-Laye. Il y avait donc deux conservatoires dans notre cité, créés presque en même temps. Quels étaient les buts poursuivis et qui était à l'origine de ces créations ?

Au début du XX^e siècle, une vie musicale intense animait la cité de Seine-et-Oise : la musique d'Église, les sociétés de concerts, la fanfare municipale et l'orphéon constituaient un terreau fertile dans lequel pouvaient croître des talents. Mais lorsqu'il s'agissait de formation musicale supérieure, il n'existant que le Conservatoire de Musique de Paris. Aussi, l'idée de disposer d'un conservatoire local faisait son chemin : Versailles n'avait-elle pas le sien depuis 1878 ?

Le 22 décembre 1919 fut fondé le Conservatoire Claude Debussy par des responsables de la Société des concerts de Saint-Germain, présidée par Georges Oudin.



Claude Debussy par Nadar, 1908

Les statuts adoptés le 12 novembre 1924, précisaiient :

Article 1 - Il est formé une école de musique et de déclamation sous le titre de Conservatoire Claude Debussy.

Article 2 - Le Conservatoire Claude Debussy est une œuvre philanthropique qui a pour but : l'enseignement et la vulgarisation de la musique vocale, instrumentale et de la déclamation lyrique et dramatique, la propagation des œuvres des maîtres classiques et modernes,

Article 3 - L'enseignement donné au Conservatoire permet aux personnes de toutes classes d'acquérir une éducation musicale complète.

Association loi de 1901, le nouveau conservatoire était subventionné par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par le conseil général de Seine-et-Oise, par les villes de Saint-Germain, Le Vésinet, Chatou, Le Pecq, Croissy, L'Étang-la-Ville, Port-Marly et Bougival. Les droits d'inscription étaient modérés et des bourses étaient possibles. Il s'installa 8 rue de Mantes (actuelle rue du Maréchal Joffre).

Quelques semaines plus tard, en février 1920, d'autres musiciens et mécènes fondèrent un second conservatoire, appelé École de Musique. Si les statuts et les buts étaient analogues, il ne bénéficiait en revanche d'aucune subvention publique.



Les deux écoles de musique furent placées sous le patronage de deux grands défenseurs de la musique française. Le choix de Claude Debussy était une évidence pour notre cité puisque l'illustre musicien y naquit le 22 août 1862, au 38 rue au Pain (actuel musée Debussy). Dans ses nombreux écrits, Debussy a défendu une certaine idée de la musique française.

L'autre école de musique prit en 1925 le nom de Camille Saint-Saëns (1835-1921). Ce fabuleux pianiste, organiste de l'église de La Madeleine à Paris, fut un farouche défenseur de la musique française contre le wagnérisme et créa la Société nationale de Musique en février 1871. Grand compositeur (*Le Carnaval des animaux*, *Sanson et Dalila*, concertos pour piano), il aimait venir l'été à Saint-Germain par le train pour se reposer et profiter du bon air. Il jouait au billard au café Le Débarcadère, situé dans les anciens communs, à côté de la gare.

Portrait de Camille Saint-Saëns

Les deux conservatoires ne se faisaient pas concurrence car il y avait assez d'élèves pour remplir les classes. Cependant les problèmes financiers allaient devenir insolubles, surtout dans les années trente avec les conséquences de la crise économique. Le mécénat ne suffisait plus, les professeurs ne pouvaient plus travailler bénévolement, les subventions, quand elles existaient, étaient misérables. Il y avait pourtant beaucoup d'élèves : 538 inscrits, pour des cours de solfège, violon, violoncelle, alto, contrebasse, piano, chant, clarinette, saxophone, flûte ; diction-déclamation, gymnastique rythmique et ensemble d'orchestre. On relevait déjà le manque de place : « *Le jeudi, le conservatoire est occupé de 8 h du matin à 11 h du soir.* »

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les deux conservatoires étaient réduits à quelques professeurs qui donnaient parfois les cours chez eux. Aussi, en 1947, la municipalisation du conservatoire fut décidée, à la suite de l'argumentation suivante : « *Sans vouloir faire de notre ville un nouveau Salzbourg, [le maire souhaite] tout de même y attirer les amateurs de belle musique* ». Il était expliqué un peu plus loin qu'il ne fallait pas laisser tout l'enseignement musical à Versailles : illustration de la rivalité séculaire entre les deux cités royales ! Puis, en 1956, les deux conservatoires fusionnèrent sous le nom de conservatoire Claude Debussy et s'installèrent au 1 rue de Mantes.

Aurélie Decourt

Références :

Le Petit Réveil de St-Germain, 22-1-1920 : annonce de la création du conservatoire Claude Debussy, AD 78
Almanach de Saint-Germain-en-Laye, 1924-1925, présentation des deux écoles de musique, p.111 à 115, (AD 78, cote 5PER 1924)

Archives municipales de Saint-Germain-en-Laye

Archives du Conservatoire Claude Debussy

Aurélie Decourt, *Un musicien dans la ville, Albert Alain et Saint-Germain-en-Laye*, Éditions du Valhermeil, 2001